



Rentrée scolaire 2022-2023 Pré-inscriptions scolaires



Ecole élémentaire - CP. Ecole maternelle –petite section.

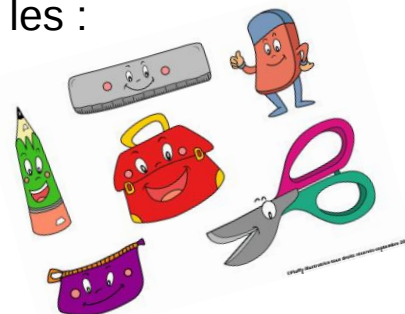


Les pré-inscriptions aux écoles pour la rentrée 2022-2023 auront lieu,

Du lundi 21 février 2022 au 25 mars 2022

Les permanences se feront au service jeunesse de la commune, complexe François Zucca, route du collège (salle polyvalente) les :

- **Lundis..... de 16h15-18h15**
- **Mercredis..... de 14h00-18h15**
- **Jeudis..... de 16h15-18h15**



Pour tout complément information 04-93-08-46-45 ou
centredeloisirs.saintmartinduvar@wanadoo.fr

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- En cas de séparation, la décision de justice ou, des attestations des parents séparés sans jugement spécifiant l'organisation de la garde et la répartition des frais.
- Certificat de radiation de l'ancienne école (seulement pour les enfants venant d'une école d'une autre commune)
- Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) : quittance de loyer, facture EDF, GDF, téléphone fixe ou internet.

